

19e session de l'Assemblée générale de l'UICN – Union mondiale pour la nature Buenos Aires, Argentine 17 au 26 janvier 1994

19.23 L'importance des approches communautaires

RECONNAISSANT qu'un des principaux objectifs de l'Union est la conservation des espèces et des habitats;

SOULIGNANT l'importance du savoir autochtone et traditionnel concernant la gestion des ressources;

SACHANT que le secrétariat de l'UICN travaille en étroite collaboration avec des organisations membres et autres, participant activement au développement communautaire à des fins de conservation;

SACHANT en outre que le Programme de la période triennale à venir comporte un Service des politiques sociales chargé de prêter attention aux approches communautaires;

ESTIMANT que la participation concrète des communautés locales est essentielle pour garantir des résultats à long terme;

RECONNAISSANT que cela peut impliquer d'aider ces communautés à satisfaire leurs besoins de base et à s'assurer des moyens de subsistance;

L'Assemblée générale de l'UICN Union mondiale pour la nature, réunie du 17 au 26 janvier 1994 à Buenos Aires, Argentine, pour sa 19e session:

PRIE INSTAMMENT le Directeur général:

- (a) de nouer des liens de collaboration étroits avec les organisations locales pour favoriser la conservation au niveau communautaire;
- (b) de servir ces organisations, en leur fournissant des méthodes et techniques applicables au niveau communautaire;
- (c) de constituer une collection d'études de cas sur l'éducation, la promotion et la formation;
- (d) d'appliquer, à l'intention du personnel et des membres de l'UICN, un programme de formation aux méthodes communautaires allant dans le sens de l'objectif central de l'Union;
- (e) d'intégrer cette approche dans d'autres programmes, notamment ceux qui portent sur le savoir, le droit et la participation des populations autochtones, en faisant de cette approche un thème général de l'Union.

Note. Cette résolution a été adoptée par consensus. La délégation des Etats-Unis, Etat membre de l'UICN, a déclaré que s'il y avait eu vote, elle se serait abstenue.